BEACH, E. D.—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broadway, Leontine, Eleonore et Constantinople, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 285; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot est borné en outre par les rues Eleonore et Leontine et la rue Long.

BOLFMEE, Mme LOUISA—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Constance, Berdaret et Valence, désignés comme les lots Nos. 7 à 13 de l'Ilet No. 188; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds; les lots Nos. 11 à 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Berdaret sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 7 à 10 forment l'encoignure des rues Constance et Berdaret.

BAUGARD, Mme DANIEL F.—
Taxe de 1882, montant à.....$0 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Flaquemine et Delachaise, désigné comme lot No. 365; le dit lot No. 147; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds.

CLASON, LOUISA S.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Austerlitz et Gén. Taylor, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 151; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 125 pieds; le dit désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 34 de Jersey sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jersey et forme l'encoignure des rues Jersey et Gén. Taylor.

CASS, FRANK—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désignés comme les lots Nos. 4, 6 et 7 de l'Ilet No. 158; les dits trois demi-lots mesurent 90 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Jersey et une profondeur de 129 pieds d'un côté et 161 pieds de l'autre côté.

COHEN, JOB—
Taxe de 1882, montant à.....$10 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Berdaret et Valence, désignés comme les lots Nos. 7 à 13 de l'Ilet No. 188; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds; les lots Nos. 11 à 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Berdaret sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 7 à 10 forment l'encoignure des rues Constance et Berdaret.

CAMPBELL, E. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Camp, Pauliston et Général Taylor, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 294; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face – la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Camp et Pauliston.

CLAFF, P. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Camp, Calliope et Valence, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'Ilet No. 234; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 120 pieds.

EGLISE CATHOLIQUE—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....$0 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Chestnut, l'avenue Napoléon et la rue Prytania, désigné comme une portion de l'Ilet No. 1 de l'Ilet No. 5; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

DONNELLY, Mme ROBT. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$16 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Milan and Berlin, désignée comme le trois-quart des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 306; les dits trois quart à des lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 90 pieds; les dits trois-quarts des lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Berlin et St. Pitt.

CONOLLY, ROBERT J.—
Taxe de 1882, montant à.....$10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Milan et Berlin, désigné comme une portion du lot No. 12 et des lots Nos. 12, 14 et 16 de l'Ilet No. 306; le dit lot No. 12 et le dit lot No. 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 50 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 12 et la portion du lot No. 12 forment l'encoignure des rues St. Charles et Milan.

CLEVELAND, A. P.—
Taxe de 1882, montant à.....$ 7 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme l'Ilet No. 513.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jourdan, l'avenue Louisiana et la rue Piolet, désigné comme lot No. 74 de l'Ilet No. 294; le dit lot No. 94 mesure 29 pieds de face à la rue Long sur une profondeur de 150 pieds.

CARTER, Mme HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Andrew, St. David, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 249; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue St. David sur 150 pieds de profondeur.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. André, St. George, l'avenue Louisiane et la rue Tchoupitoulas, désignés comme les lots Nos. 4 à 6 inclusivement de l'Ilet No. 356; les dits lots Nos. 4 à 6 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. George sur une profondeur de 120 pieds.

COLFAX, C. E.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena et Napoléon, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 506; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Jena et St. George.

CRAIG, Vve J. B.—
Taxe de 1882, montant à.....80c
Taxe de 1883, montant à.....80c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Long, Jena et Valmont, désignés comme les lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 504; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Jena et Long.

CRAIG, Vve J. B.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 113; le dit Ilet mesure 252 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 144.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. George sur une profondeur de 120 pieds.

CRAIG, Mme E.—
Taxe de 1882, montant à.....40c
Taxe de 1883, montant à.....40c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, St. George, Jena et Napoléon, désignés comme les lots Nos. 12 à 14 de l'Ilet No. 504; les dits lots Nos. 12 à 14 mesurent 90 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 12 à 14 forment l'encoignure des rues St. George et Jena.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, St. George, Jena et Napoléon, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 504; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jena et Louisiane et la rue Breslau.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....40c
Taxe de 1883, montant à.....40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Long, Breslau et l'avenue Louisiane, désigné comme les lots Nos. 4 et 7 à 9 de l'Ilet No. 504; les dits lots Nos. 4 et 7 à 9 mesurent 90 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds; les dits trois demi-lots mesurent 90 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 129 pieds d'un côté et 161 pieds de l'autre côté.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....65c
Taxe de 1883, montant à.....65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Jena et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 503; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 106; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 92; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 106; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 93; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 107; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 108; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 109; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 110; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 111; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 112; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....65c
Taxe de 1883, montant à.....65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Jena et l'avenue Louisiane, désigné comme les lots Nos. 4 et 7 à 9 de l'Ilet No. 504; les dits lots Nos. 4 et 7 à 9 mesurent 90 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 129 pieds d'un côté et 161 pieds de l'autre côté.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....65c
Taxe de 1883, montant à.....65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Jena et l'avenue Louisiane, désigné comme les lots Nos. 4 et 7 à 9 de l'Ilet No. 504; les dits lots Nos. 4 et 7 à 9 mesurent 90 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 129 pieds d'un côté et 161 pieds de l'autre côté.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Thalie, Melpomène, Cinquième et Sixième, désigné comme l'Ilet No. 144.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Thalie, Melpomène, Quatrième et Van Buren et Upperline, désigné comme l'Ilet No. 146.

CHRISTIAN, P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$8 00
Taxe de 1883, montant à.....8 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Quatrième et Van Buren, désignés comme les lots Nos. 11 à 17 de l'Ilet No. 234; les dits lots Nos. 11 à 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Trois, Magnolia, Chestnut et la propriété Foucher, désigné comme le lot No. 72; le dit lot mesure 140 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Trois, Magnolia, Chestnut et la propriété Foucher, désigné comme le lot No. 73; le dit lot mesure 140 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, Arabella et l'avenue Nashville, désigné comme l'Ilet No. 96; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 105; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 104; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 103; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 102; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 101; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 97; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 98; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 99; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 100; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 95; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 94; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 89; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 90; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 91; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 87; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 88; le dit Ilet mesure 260 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortaill, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 96; le dit Ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONNER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à.....$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Cadiz et Jena, désigné comme les lots Nos. 71 à 90 de l'Ilet No. 201; le dit lot No 4 mesure 30 pieds face à la rue Magazine sur une profondeur de 114 pieds.

CHRISTIAN, Mme PAUL J.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues York, Miro et l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, désigné comme les lots Nos. 101 à 110 de l'Ilet No. —.

CHAPELLA, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$ 6 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Calliope et la ligne Henry Clay, désigné comme l'Ilet No. 50; le dit Ilet mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

CHAPELLA, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Calliope et la ligne Henry Clay, désigné comme l'Ilet No. 51; le dit Ilet mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 289 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 115; le dit Ilet mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 116; le dit Ilet mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rice, Smith, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 122; le dit Ilet No. 122 mesure 87 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rice, Smith, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 123.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Prytania, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 172; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 4 forme l'encoignure de la rue Prytania et l'avenue Louisiane et la rue Breslau.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 145.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 146.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 147.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 148.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 149.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 150.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 151.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 152.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 153.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 154.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Mc. Donough, Joseph et State, désigné comme l'Ilet No. 155.

CONNERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le s